



TARIFS : Appartements de Coordination Thérapeutique  
au 01/01/2021

Selon Tarif Hospitalier journalier en vigueur : 20 euros

**-Caution** : 70€ à régler à la remise des clés

**-Tarif personne accompagnée\*** : 2 € par jour.

La première participation au loyer est à régler le jour de l'entrée au prorata temporis.

**-Tarif accompagnant\*\*** (A partir de 18 ans) : 2€ par jour

La participation au loyer à régler entre le 1<sup>er</sup> et le 15 pour le mois en cours.

Le règlement s'effectue les mardis et vendredis matin selon les horaires affichés.

En cas de difficultés, le travailleur social référent est votre interlocuteur.

\*personne signataire du contrat de séjour

\*\*personne inscrite et signataire du contrat de séjour au titre d'accompagnant

**Association Rive**

Association de la loi 1901  
21 rue Malartic – 97400 Saint-Denis

Tél. : 02.62.20.28.56 – Fax : 02.62.94.14.48 - E.mail : [contact@association-rive.org](mailto:contact@association-rive.org)

SIRET : 401 187 414 00057 – APE : 8899B